

Nancy, le 9 septembre 2014

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur les problématiques de sécurité et d'ordre public que nous rencontrons depuis plusieurs mois à Nancy, dans une Zone de Sécurité de Prioritaire.

Le 7 avril dernier, alors que les célébrations du Père Cent se sont toujours déroulées dans un esprit bon enfant et sans aucun incident grave à déplorer, les festivités de l'édition 2014 ont été marquées par des débordements inacceptables. Pour la première fois sur la Place Stanislas, la force publique a dû être employée pour contenir un rassemblement de près de 700 lycéens, fortement alcoolisés, organisé spontanément et sans aucun encadrement.

Le 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique, 6 policiers municipaux ont été brutalement agressés et blessés alors qu'ils portaient secours à une personne ivre, cible de jets de pierres et de bouteilles par un groupe incontrôlable.

Le samedi 6 septembre, en milieu d'après-midi, une soixantaine de militants antinucléaires a entrepris un raid sur les commerces du centre-ville taguant et dégradant plusieurs enseignes commerçantes, devant de nombreux passants inquiets et incrédules en ce samedi de forte affluence. Aucune interpellation n'a été faite par la Police Nationale qui veillait à la bonne tenue de la manifestation.

Le bilan de la nuit précédente fut tout aussi préoccupant : 40 personnes se livrant à une rixe à la sortie d'un établissement de nuit connu pour des précédents similaires, un vol à l'arraché sur une jeune femme seule fortement choquée, et une agression d'un commerce de nuit aux abords de la place Stanislas.

Ces troubles violents marquent profondément les habitants, riverains et promeneurs, qui viennent profiter de la convivialité nancéienne en ces derniers jours de période estivale.

Maire d'une commune attractive et dynamique, je ne peux accepter que des individus puissent s'approprier l'espace public, troubler l'ordre public, comme ils l'entendent et mépriser ainsi sans être inquiétés les principes fondamentaux de notre République.

La Ville de Nancy a toujours pris ses responsabilités.

Ses agents sanctionnent systématiquement le non-respect des arrêtés municipaux interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique et la vente à emporter dans les établissements de nuit.

Les dispositions concernant la divagation des chiens et la mendicité seront renforcées ; le développement de la vidéosurveillance se poursuit avec une dizaine de nouvelles caméras prochainement installées et 10 agents supplémentaires auront complété les effectifs de la Police Municipale avant la fin du mandat.

Ces dispositions témoignent de l'engagement total de la municipalité auprès des Nancéiens, bien que les difficultés rencontrées ne relèvent pas de sa compétence.

La sécurité publique est une prérogative de l'Etat dont nos concitoyens attendent une plus grande fermeté sur le terrain et des moyens à la hauteur des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Le classement en ZSP a permis le redéploiement de 10 policiers nationaux. La Ville de Nancy a souhaité également accompagner l'effort de l'Etat par la création, il y a une année, d'une brigade de soirée composée de 12 policiers municipaux.

Les tensions qui se font jour et qui ne cessent d'augmenter nécessitent sans aucun doute de dresser le bilan du dispositif de ZSP et de l'adapter en conséquence.

Monsieur le Ministre, c'est une demande solennelle que je vous adresse dans cette lettre. Nancy est une ville chaleureuse, humaine et vivante. Les événements survenus ces derniers mois requièrent toute votre attention et une réaction qui, je l'espère, contribuera à ramener la sérénité dans la vie de nos concitoyens.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes salutations distinguées.

et les plus cordiales.



Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau

75008 PARIS